



CONVOCAATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le mardi 30 août 2022
à 20 heures 30 en session ordinaire.

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 5 juillet 2022,
- Décisions du maire,
- Avis sur l'inscription à la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes entraînant l'érosion du littoral,
- Partage de la taxe d'aménagement,
- Décharge sauvage sur propriété privée située au 78 route du Pou,
- Remplacement matériel roulant,
- Organisation du repas des seniors 2022,
- Demande de participation pour les frais de l'Accueil Collectif des Mineurs pour 2022 : réponses des communes,
- Résiliation du bail du pavillon situé 1 rue des chardons bleus avec EDF SA,
- Vente parcelle AB 1329 (Bien sans maître) - rue des fleurs,
- Demande d'installation d'une laverie,
- Demandes de remboursement d'acomptes pour réservation sur le camping municipal,
- Prolongation du marché estival 2022,
- Lotissement "Village du Mont d'Odin"- participation voirie,
- Déplacement de deux candélabres par le SDEM 50 dans le cadre des travaux d'aménagement du Bourg,
- Régularisation foncière parcelle cadastrée B 1921 entre la Commune de Surtainville et le Département de la Manche,
- Le Cotentin : Plan Partenariat de Gestion de la Demande de logement et d'Information du demandeur, Lancement de la candidature 2023-2027 LEADER Cotentin, Nouveau contrat de territoire régional,
- Décision budgétaire modificative,
- Compte-rendu de la commission Travaux du 25 juillet 2022,
- Demande accès voirie communale de Mme TRAVERS Gwenola,
- Informations et questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à SURTAINVILLE, le 25 août 2022



Le Maire,


Odile THOMINET